## AR Prefecture

043-214300485-20250407-D\_20\_2025-DE Reçu le 10/04/2025

2025 - 20

## **REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE Mairie de LA CHAISE-DIEU

Séance du 7 avril 2025, au lieu habituel, à 20h00 Date de la convocation : 1<sup>er</sup> avril 2025 Président de séance : M. André BRIVADIS,

Maire

## Nombre de conseillers

- en exercice: 12

- présents : 11

- votants: 11

- absents: 1

Liste des membres: M BRIVADIS André, Maire, M. BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M PHILBEE Paul, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILIPON Pierre, M FAIVRE Thierry.

Absent: M. WENGER Stéphane

Secrétaire de séance : M VIALANEIX Bernard

## 2025 - 20 Tarifs repas ALSH 2025

Monsieur le Maire explique que le conseil d'administration de l'EHPAD a fait le choix de passer le prix de facturation du repas ALSH de  $4,85\varepsilon$  en 2024 à  $5.09\varepsilon$  en 2025 à partir du  $1^{er}$  janvier 2025. Le tarif facturé aux familles est de  $4.85\varepsilon$  l'écart a été payé par l'ALSH depuis janvier.

Suite à la hausse de tarifs des repas, il a été décidé en service unifié le 14 Mars 2025 que le tarif repas qui sera facturé aux familles passera de 4,85 € à 5 € à compter du 09/04/2025.

Après avoir délibéré et voté le conseil municipal approuve la hausse du tarif.

Le Maire André BRIVADIS Le secrétaire de séance



Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	1
	CONTRE	1
	POUR	9